

CATALOGUE

# TURBO

NOUVELLE COLLECTION



W

R

A

A

V

V

O

S

# TURBO



## ENTRETIEN **TECHNIQUE**

p. 3 > p. 11

## ENTRETIEN **ESSUYAGE**

p. 21 > p. 23

## ENTRETIEN **NETTOYAGE**

p. 13 > p. 19

## HABILLEMENT **INTÉRIEUR**

p. 25 > p. 27



### INFO

- Nouvelle gamme M6 TURBO.
- Nouveau logo.
- Des produits techniques, fiables, destinés à l'entretien du véhicule.





A black and white photograph of a car's front end, specifically the headlight and bumper area, positioned on the left side of the frame. The background shows the interior of a workshop or factory with a high ceiling, metal beams, and various industrial equipment and lighting fixtures.

ENTRETIEN  
TECHNIQUE

# ENTRETIEN

## TECHNIQUE



### AIDE AU DÉMARRAGE 300 ml

Assure un départ instantané par tous les temps.

Pour moteur essence et diesel.

Conditionnement : aérosol 300 ml

GB - STARTING FLUID  
ES - COMIENZO EN FRÍO  
PT - ARRANQUE A FRÍO  
NL - STARTVLOEISTOF



### DÉGRIPPANT MULTI FONCTION 300 ml

Lubrifie, nettoie et débloque les assemblages grippés par la rouille. Protège de l'humidité.

Conditionnement : aérosol 300 ml

GB - MULTIFUNCTION ANTISEIZING  
ES - SPRAY ENGRASA, MULTIUSO  
PT - OLEO PENETRANTE MULTIFUN  
NL - UNIVERSELE KRUIPOLIE



### ANTI-CREVAISON 500 ml

Sa mousse active permet de regonfler instantanément tout type de pneus pour atteindre le garage le plus proche. Sans démontage.

Conditionnement : aérosol 500 ml avec flexible de gonflage et embout pour valve.

GB - ANTIPUNCTURE  
ES - ANTI - PINCHAZO  
PT - ANTI-FUROS  
NL - ANTI- LEKSCHUIM

Col 6 - Display de 6 pièces

**641935**



Col 6 - Display de 6 pièces

**641934**



Col 12 - Display de 12 pièces

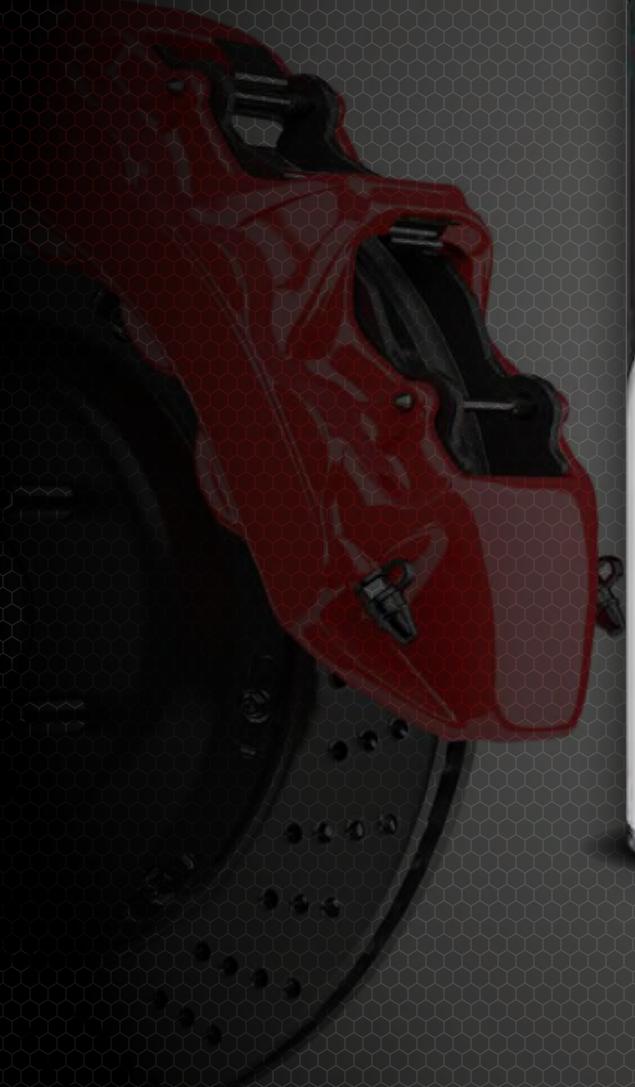
**642210**



### INFO

Action puissante et immédiate, même par grand froid.





➤ Liquide synthétique de qualité supérieure

## LIQUIDE DE FREIN DOT 4 500 ml

Convient à tous les systèmes de freinage et d'embrayage hydraulique à l'exception des modèles nécessitant un liquide minéral de type LHM (couleur verte).

Conditionnement : Flacon 500 ml

GB - BRAKE FLUID  
ES - LIQUIDO DE FRENOS  
PT - FLUIDO DE FREIO  
NL - REMVLOEISTOF

Col 12 - CARTON  
**641936**



### INFO

Non corrosif pour les joints caoutchouteux.



# ENTRETIEN

## TECHNIQUE



### LUBRIFIANT SILICONE 300 ml

Facilite le glissement des pièces en mouvement, évite les frottements, supprime les grincements et protège. Utilisable sur tous les types de surfaces.

Conditionnement : aérosol 300 ml

GB - SILICONE LUBRICANT  
ES - LUBRICANTE SILICONA  
PT - LUBRIFICANTE SILICONE  
NL - SILICONE SMEERMIDDEL

Col 6 - Display de 6 pièces

**644069**



### LUBRIFIANT CHAÎNE 300 ml

Protège et augmente la durée de vie de la chaîne.

Son action pénétrante permet de lubrifier l'ensemble de la chaîne. Assure une protection contre la corrosion.

Conditionnement : aérosol 300 ml

GB - CHAINS LUBRICANT  
ES - DESENGRASANTE CADENA  
PT - LUBRIFICANTE CADEIA  
NL - MOTOR VETREINIGER

Col 6 - Display de 6 pièces

**644205**



### INFO

Augmente la durée de vie du kit chaîne.





> Pour tout type de contact : connecteurs, contacteurs, interrupteurs, borniers, douilles, relais ou sondes...

#### NETTOYANT CONTACT 300 ml

Dissout et supprime les dépôts gras, les poussières, l'humidité et l'oxydation.  
Rétablissement les constantes électriques en éliminant les faux contacts.  
Conditionnement : aérosol 300 ml

GB - CONTACT CLEANER  
ES - LIMPA CONTACTOS  
PT - LIMPA CONTACTOS  
NL - CONTACT REINIGER

Col 6 - Display de 6 pièces  
**644204**



#### INFO

Compatible avec la majorité des matériaux usuels tels que le métal, le plastique et le caoutchouc.



# ENTRETIEN TECHNIQUE



## NOUVEAUTÉ

Bec verseur pour plus de précision



### NETTOYANT INJECTEUR ESSENCE 300 ml

Permet de nettoyer et de protéger les différents composants du système d'injection des moteurs essence. Élimine les dépôts pouvant s'être incrustés dans les injecteurs ou les soupapes. Maintient la performance du véhicule et limite la consommation de carburant.

Conditionnement : flacon 300 ml avec bec verseur

GB - FUEL INJECTOR CLEANER  
ES - LIMPIANDO INYECTOR GASOLINA  
PT - LIMPANDO INJECTOR GASOLINA  
NL - BENZINE INJECTIE REINIGER

Col 6 - Display de 6 pièces

**644206**



### NETTOYANT INJECTEUR DIESEL 300 ml

Élimine tous les dépôts qui peuvent encrasser les pompes, injecteurs et chambres de combustion. Optimise le rendement moteur, participe au bon entretien général du véhicule et limite la consommation de carburant.

Conditionnement : flacon 300 ml avec bec verseur

GB - DIESEL INJECTOR CLEANER  
ES - LIMPIANDO INYECTOR DIESEL  
PT - LIMPANDO INJECTOR DIESEL  
NL - DIESEL INJECTIE REINIGER

Col 6 - Display de 6 pièces

**644207**





## SUPER DÉGRAISSANT 300 ml

Nettoie, élimine et dissout les graisses, salissures, huiles et cambouis du moteur et de toutes les pièces mécaniques.

Conditionnement : aérosol 300 ml

GB - ENGINE DEGREASER

ES - DESENGRASADOR

PT - DESENGRAXADOR

NL - MOTOR VETREINIGER

Col 6 - Display de 6 pièces

**644071**



# ENTRETIEN

## TECHNIQUE



NOUVEAUTÉ

Bec verseur pour plus de précision



### TRAITEMENT MOTEUR DIESEL 300 ml

Nettoie et lubrifie l'ensemble du système d'injection. Réduit les fumées noires à l'échappement. Diminue la consommation. Compatible avec tous les moteurs diesel traditionnels ou nouvelle génération répondant aux normes de dépollution EURO V équipés d'un système de post-traitement des gaz d'échappement (filtres à particules et catalyseurs).

Conditionnement : flacon 300 ml avec bec verseur

GB - DIESEL ENGINE TREATMENT  
ES - TRATAMIENTO MOTOR DIESEL  
PT - TRATAMENTO MOTOR DIESEL  
NL - BEHANDELING DIESELMOTOR

Col 6 - Display de 6 pièces

**641933**



### TRAITEMENT MOTEUR ESSENCE 300 ml

Nettoie l'ensemble du système de carburation. Empêche la corrosion, lubrifie valves et cylindres. Prolonge la durée de vie des bougies. Compatible avec tous les moteurs essence. Conditionnement : flacon 300 ml avec bec verseur

GB - FUEL ENGINE TREATMENT  
ES - TRATAMIENTO MOTOR GASOLINA  
PT - TRATAMENTO A MOTOR GASOLINA  
NL - BEHANDELING BENZINE MOTOR

Col 6 - Display de 6 pièces

**641932**



### NETTOYANT FREIN 300 ml

Élimine les résidus tenaces des plaquettes et garnitures. Dégrasse les parties métalliques. Conditionnement : aérosol 300 ml

GB - BRAKES CLEANER  
ES - LIMPIADOR FRENOS  
PT - LIMPANDO TRAVÕES  
NL - REMMENREINIGER

Col 6 - Display de 6 pièces

**644070**



## INFO

Améliore les performances du véhicule, la combustion du carburant, et diminue la consommation.



## NOUVEAUTÉ



Flacon grande capacité  
avec pompe doseuse

- Contient des microbilles plastiques non-abrasives pour un lavage en profondeur sans abîmer la peau.



## SAVON ATELIER MICROBILLES 1 L

Savon destiné à un lavage fréquent des mains salies par des graisses, colles, cambouis et autres tâches tenaces.

Conditionnement : flacon 1 L avec pompe doseuse

GB - MECHANIC SOAP  
ES - JABÓN MECÁNICO  
PT - SABÃO MECÂNICO  
NL - MONTEURSZEPP

Col 6 - STICKER  
**644068**



## INFO



Permet d'enlever rapidement les résidus issus des salissures grasses. S'élimine rapidement et facilement à l'eau.





**ENTRETIEN  
NETTOYAGE**

A black and white photograph of a person from the waist up, wearing a light-colored shirt. They are holding a long-handled tool, likely a pitchfork or garden fork, with both hands. The background shows a field with some low hills or trees under a clear sky.

# ENTRETIEN

## NETTOYAGE



NOUVEAUTÉ

Flacon grande capacité



### POLISH CRÈME 700 ml

Destiné au traitement de la carrosserie : ravive les couleurs, fait briller, redonne de l'éclat, et laisse un léger film protecteur.

A utiliser avec une microfibre ou une lustreuse mécanique après lavage préalable du véhicule.

Conditionnement : flacon 700 ml

GB - CAR POLISH CREAM  
ES - CERA LÍQUIDA PARA LUSTRAR  
PT - CERA LIQUIDA PARA LUSTRAR  
NL - POLIJSTEN PASTE

Col 6 - STICKER

**644064**



### SHAMPOING AUTO 700 ml

Nettoie et dégrasse en profondeur. Son procédé actif permet de faire briller la carrosserie tout en décollant les impuretés, sans laisser de traces. Conditionnement : flacon 700 ml

GB - SHAMPOO  
ES - CHAMPÚ  
PT - CHAMPOÓ  
NL - SHAMPOO

Col 6 - STICKER

**644208**





➤ Convient à tout type de jantes.

➤ Dégraisse, désoxyde et redonne de la brillance aux jantes.

## NETTOIE JANTES 300 ml

Nettoyant puissant.

Supprime les poussières de frein, graisse, huile et goudron. Redonne de la brillance et de l'éclat aux jantes et enjoliveurs.

Conditionnement : aérosol 300 ml

GB - RIM CLEANER

ES - LIMPIADOR LLANTAS

PT - LIMPA JANTES

NL - VELGEN REINIGINGSMIDDEL

Col 6 - Display de 6 pièces

**642326**



# ENTRETIEN

## NETTOYAGE



### DÉGOUDRONNANT 300 ml

Traitement puissant qui permet de dissoudre les tâches de goudron et de graisse sur toutes les surfaces : plastique, chrome, carrosserie, jantes...

Ne laisse aucune auréole.

Conditionnement : aérosol 300 ml

GB - TAR REMOVER  
ES - LIMPIA ALQUÍTRÁN  
PT - LIMPA ALCATRÃO  
NL - TEER REINIGINGSMIDDEL

Col 6 - Display de 6 pièces

**644066**



### RÉNOVE PLASTIQUE 300 ml

Spécialement adapté aux surfaces plastiques extérieures : pare-chocs, bandes de protections latérales...

Nettoie, nourrit, redonne l'éclat du neuf et dépose un film protecteur.

Conditionnement : aérosol 300 ml

GB - PLASTIC RESTORER  
ES - RENOVADOR DE PLÁSTICO  
PT - RENOVAR PARA PLASTICO  
NL - PLASTIC OPFRISMIDDEL

Col 6 - Display de 6 pièces

**642325**





## POLISH CARROSSERIE 300 ml

Rénove les carrosseries, fait briller, redonne l'éclat du neuf sans altérer la surface traitée.  
Conditionnement : aérosol 300 ml

GB - BODYWORK POLISH  
ES - SPRAY PULIDOR CARROCERÍA  
PT - LUSTRA CARROCARIA  
NL - CAR POLIJSTEN

Col 6 - Display de 6 pièces

**641838**



# ENTRETIEN

## NETTOYAGE



### DÉTACHANT TISSU & MOQUETTE 300 ml

Mousse active, nettoie, dégrasse, ravive les tissus, moquettes et tapis en leur rendant leur aspect d'origine.  
Conditionnement : aérosol 300 ml

GB - CARPET AND FABRIC CLEANER  
ES - ESPUMA LIMPIADORA FUNDA/ALFOM  
PT - TIRA NODOAS ASSENTO E ALCATIFA  
NL - REINIGINGSMIDDEL VOOR TAPIJT

Col 6 - Display de 6 pièces

**642327**

Barcode: 3 700266 423274



### POLISH TABLEAU DE BORD PARFUM VANILLE 300 ml

Élaboré pour nettoyer efficacement et en profondeur le tableau de bord.  
Convient également à toutes les surfaces (plastique, caoutchouc, bois...) de l'habitacle du véhicule.  
Fait briller tout en laissant un agréable parfum de vanille.  
Conditionnement : aérosol 300 ml

GB - DASH BOARD POLISH  
ES - LIMPIA TABLERO DE MANDOS  
PT - LUSTRA INTERIOR  
NL - POLIJSTEN COCKPIT

Col 6 - Display de 6 pièces

**644067**

Barcode: 3 700266 440677

### INFO

Action nettoyante et protectrice.  
Effet immédiat





## NETTOYANT CUIR 300 ml

Formule spécialement adaptée à l'entretien des sièges en cuir : nourrit, nettoie, préserve, imperméabilise et ravive les couleurs.

Conditionnement : aérosol 300 ml

GB - LEATHER CLEANER  
ES - LIMPIA CUERO  
PT - LIMPEZA COURO  
NL - LEER SCHOONMAKEN

Col 6 - Display de 6 pièces

**644065**



### INFO

- Il est adapté à toutes les couleurs de cuir.
- Non gras, ne laisse pas de résidu.





ENTRETIEN  
ESSUYAGE

# ENTRETIEN

## ESSUYAGE



### TISSU MICROFIBRE SPÉCIAL POLISH

Fibres douces et tissage spécialement conçu pour un lustrage performant de la carrosserie.

Élimine les poussières et les traces pour obtenir des surfaces propres et brillantes. Ne raye pas, ne peluche pas. Lavable en machine.

Dimensions : 30 x 30 cm

GB - POLISH MICROFIBRE FABRIC  
ES - TELA MICROFIBRA PARA LUSTRAR  
PT - TECIDO MICROFIBRA PARA LUSTRAR  
NL - POLIJSTEN MICROVEZEL TISSUE

Col 72/12 - FOURREAU

**644063**



### TISSU MICROFIBRE SPÉCIAL VITRE

Tissage spécifique pour un nettoyage et un séchage optimisé des surfaces vitrées : pare brise, rétroviseurs, miroirs de courtoisie...

Élimine les traces, assure une finition parfaite et améliore la visibilité. Lavable en machine.

Dimensions : 30 x 30 cm

GB - WINDOW MICROFIBRE FABRIC  
ES - TELA MICROFIBRA PARA CRISTALES  
PT - TECIDO MICRO FIBRA PARA VIDROS  
NL - RUITEN MICROVEZEL TISSUE

Col 72/12 - FOURREAU

**642342**



### GANT MICROFIBRE

Gant doux pour une action haute performance : dépoussièrante, lustre, enlève les traces...

Ne raye pas, ne peluche pas. Lavable en machine.

Dimensions : 23 x 17 cm

GB - MICROFOBRE GLOVE  
ES - GUANTE MICROFIBRA  
PT - LUVA MICROFIBRA  
NL - MICROVEZEL HANDSCHOEN

Col 48/12 - FOURREAU

**644062**



### INFO

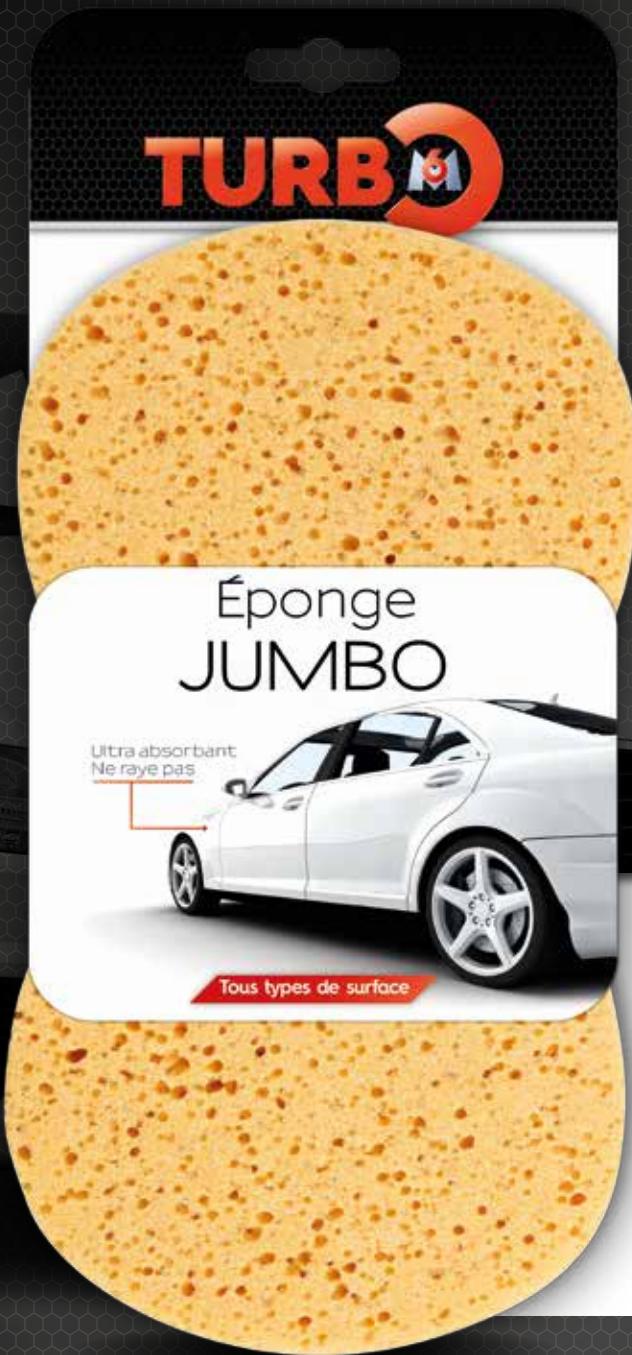
Apporte brillance et éclat à la carrosserie grâce à sa texture souple et douce.



### INFO

Utilisez le gant de lavage en microfibres avec le shampoing auto et de l'eau pour une plus grande efficacité.





- Taille XXL.
- Forme ergonomique.

## ÉPONGE JUMBO

Éponge extra large pour gros travaux.  
Ultra absorbante.

Ne raye pas.

Dimensions : 255 x 140 x 72 mm

GB - JUMBO SPONGE  
ES - ESPONJA JUMBO  
PT - ESPONJA JUMBO  
NL - JUMBO SPONS

Col 72/12 - FOURREAU

**644061**



### INFO

➤ Elle est idéale pour le nettoyage des grandes surfaces et l'application du shampoing sur la carrosserie.



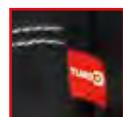




HABILLÉMENT  
INTÉRIEUR

# HABILLEMENT INTÉRIEUR

Jeu de  
9 pièces



Jeu de  
4 pièces



## HOUSSES NOIRES AVEC SURPIQUURES FIL BLANC

Design sport, griffé M6 TURBO, surpiques blanches.  
Composé de : 2 sièges passagers avant + 5 appuie-têtes +  
1 banquette arrière + 1 dossier arrière.  
Compatible air bag latéraux.

GB - 100% POLYESTER COVER  
ES - FUNDA 100% POLIESTER  
PT - CAPA PARA ASSENTO 100% POLIESTER  
NL - AUTOHOES 100% POLIESTER

Col 6/2 - FOURREAU  
**642061**

3 700266 420617

## TAPIS MOQUETTE ESTAMPÉS

Design sport, griffé M6 TURBO. Incrustation du logo par marquage à chaud dans le tissu. Moquette polyester épaisse.  
Picots anti-dérapants pour une meilleure adhérence.  
Dimensions : 2 tapis avant : 710 x 465 mm  
Dimensions : 2 tapis arrière : 375 x 445 mm

GB - CARPET PILE MAT  
ES - ALFOMBRA MOQUETA  
PT - TAPETE ALCATIFA  
NL - TEXTIEL AUTOMATTEN

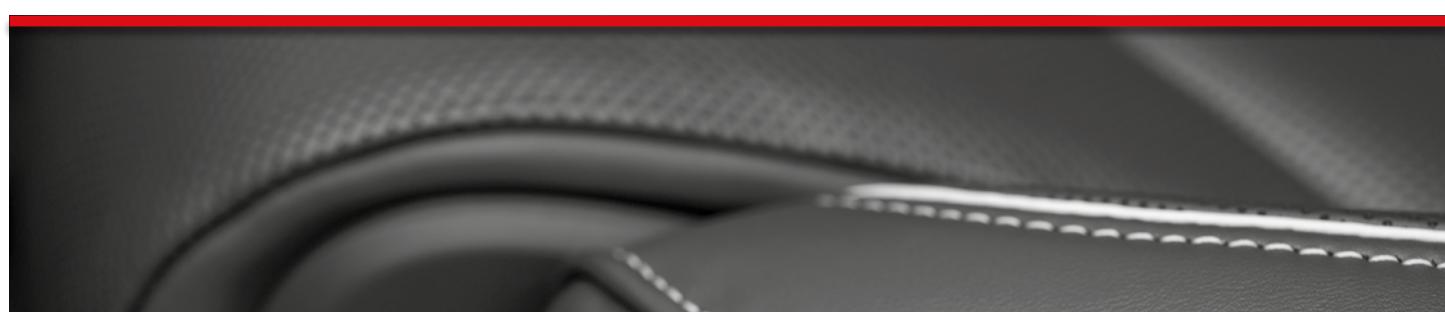
Col 4 - FOURREAU  
**642060**

3 700266 420600



### INFO

Avec découpage banquette arrière  
2/3 1/3 délimitée par 4 zip.





#### INFO

- > Convient à tous les véhicules dont le diamètre du volant est compris entre 37 et 39 cm.
- > Prise en main précise et toucher agréable.



#### COUVRE VOLANT

Design sport et moderne griffé M6 TURBO.  
Anti dérapant, offre un meilleur confort de conduite et protège le volant de l'usure.

GB - STEERING WHEEL COVER  
ES - CUBRE VOLANTE  
PT - COBRE VOLANTE  
NL - STUURHOES

Col 24/6 - STICKER  
**644072**



# INDEX

## A

AIDE AU DÉMARRAGE

p. 8 641838 p. 11

ANTI-CREVAISON

p. 9 641932 p. 10

## C

COUVRE VOLANT

p. 27 641933 p. 10

## D

DÉGOUJARDINANT

p. 18 642060 p. 26

DÉGRIPPANT MULTI FONCTION

p. 4 642061 p. 26

DÉTACHANT TISSU &amp; MOQUETTE

p. 78 642210 p. 8

## E

ÉPONGE JUMBO

p. 23 642326 p. 15

## G

GANT MICROFIBRE

p. 22 644061 p. 23

## H

HOUSSES

p. 28 644062 p. 22

## L

LIQUIDE DE FREIN DOT 4

p. 5 644066 p. 16

LUBRIFIANT CHAÎNE

p. 6 644067 p. 18

LUBRIFIANT SILICONE

p. 6 644068 p. 11

## N

NETTOIE JANTES

p. 16 644070 p. 10

NETTOYANT CONTACT

p. 1 644071 p. 9

NETTOYANT CUIR

p. 19 644072 p. 27

NETTOYANT FREIN

p. 10 644204 p. 7

NETTOYANT INJECTEUR

p. 8 644205 p. 15

## P

POLISH CARROSSERIE

p. 11 644206 p. 8

POLISH CRÈME

p. 14 644207 p. 8

POLISH TABLEAU DE BORD PARFUM VANILLE

p. 19 644208 p. 14

## R

RÉNOVE PLASTIQUE

p. 16

## S

SAVON ATELIER MICROBILLES

p. 11

SHAMPOING AUTO

p. 14

SUPER DÉGRAISSANT

p. 9

## T

TAPIS MOQUETTE

p. 26

TISSU MICROFIBRE

p. 26

TRAITEMENT MOTEUR

p. 10

Astuce et remplace toutes les éditions précédentes.

Tous droits de reproduction réservés pour tous les pays. Imprimé en CH.

TURBOCAR fait évoluer en permanence ses produits. Les articles présentés dans ce catalogue et leurs combinaisons peuvent être modifiés ou supprimés sans préavis. Photo non contractuelle.

La référence aux numéros en vigueur est fonction de la date d'édition du catalogue et peut être susceptible d'évolution. Le numéro produit de modèle à l'échelon ou à la réception des prestations détaillées peuvent être sujets à changement. Pour toute question relative au contenu, la date d'édition et la pochette d'origine. L'application de la garantie ne donne droit à aucune forme d'indemnisation ou de dommages et intérêts pour quelque raison que ce soit.

Tous droits et modèles réservés par notre service marketing ou nos prestataires sont strictement propriété exclusive et ne peuvent être utilisés sans notre autorisation. Toutes les données sont indicatives et sous réserve de modifications techniques.

Conseillers : Végez : à défaut d'accord entre les parties, ainsi qu'en complément, les tribunaux du Greve (D) France.

Copyright © Mai 2017. Pour Service Services.

Crédits photos : Fotolia / Sennett

TURBOCAR SARL

Avenue de Paris - BP115

21500 PLURAY-LEZ-CLUNY - FRANCE

Tél : +33 (0)3 62 64 54 17 - Fax : +33 (0)3 42 42 73 16

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA SOCIÉTÉ - VENTE FERME

Les présentes Conditions Générales de Vente rédigées en langue française s'appliquent dans leur intégralité à compter du 1er janvier 2017 à toutes les ventes de la Société, à l'exception des ventes avec services elles mêmes régies par d'autres CGV.

Toute commande adressée à la Société implique l'acceptation sans réserve des tarifs et des présentes Conditions Générales de Vente, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, émis par la Société et qui n'ont qu'une valeur indicative.

Aucune condition particulière ne peut, sans acceptation formelle et écrite de la Société, prévaloir contre les présentes Conditions Générales de Vente.

Les présentes Conditions Générales de Vente, annulent et remettent en cause les conditions générales précédentes ainsi que tous documents (correspondances, prospectus, publicités...) échangés entre les parties avant la conclusion de tout accord définitif.

Si une stipulation quelconque de tout contrat issu des présentes Conditions Générales de Vente est déclarée nulle par un Tribunal ou toute autre administration ou autorité, une telle décision n'affectera en aucun cas la validité des autres stipulations.

## 1 / LOI APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les ventes subséquentes qu'elles régissent sont soumises aux dispositions de la loi Française, exclusion faite de la Convention de Vienne de 1980 sur la Vente Internationale de Marchandises.

Toute référence à des termes ou stipulations commerciales doit être considérée comme renvoyant aux termes et stipulations correspondants des Incoterms publiés par la Chambre de Commerce Internationale (ci-après dénommée CCI) selon l'interprétation de ceux-ci faite par la Commission des Pratiques Commerciales Internationales et son panel d'experts (CCI Paris).

## 2 / PRODUITS VENDUS

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent aux ventes de produits réalisées par la Société, à l'exception des ventes avec services elles mêmes régies par d'autres CGV.

Les produits objet des présentes conditions générales de vente sont décrits précisément quant à leurs spécificités et leurs qualités dans les derniers documents commerciaux tels que diffusés par la Société.

La Société se réserve le droit d'apporter, jusqu'au moment de la livraison des produits et dans la mesure où les qualités substantielles n'en sont pas affectées, toute modification qu'elle juge utile aux produits et ce, sans obligation de modifier les produits précédemment livrés ou en cours de commande.

De même, la Société se réserve le droit de ne pas donner suite à la vente de certains produits. Par conséquent le Client ne pourra imposer à la Société la vente de marchandises dont elle aurait abandonné la commercialisation.

## 3 / FORMATION DES COMMANDES - CONTRAT

**3.1** La commande, pour être prise en considération, doit être adressée à la Société par écrit et provenir d'un Client n'ayant pas eu un comportement passé préjudiciable à la Société.

Tout ordre non refusé par écrit, sous quinzaine de sa réception au siège, est considéré accepté par la Société.

Toute indisponibilité matérielle, provisoire ou définitive, des produits commandés par le Client fait obstacle à la prise en compte de la commande par la Société.

**3.2** Le contrat de Vente sera réputé valablement formé par la livraison des produits.

Le bénéfice de la commande est personnel et ne peut être cédé sans l'accord de la Société.

**3.3** Toute modification de la commande par le Client avant la formation du contrat ne sera prise en compte que si elle a été acceptée par écrit par la Société.

**3.4** Toute modification ou rétractation de la commande par le Client depuis le moment de formation du contrat de vente jusqu'à la date de livraison des produits ne sera prise en compte que si elle a été acceptée par écrit par la Société.

En cas de rétractation ou de modification de la commande non acceptée par la Société, les acomptes éventuellement versés lui resteront acquis, sans préjudice de tout droit à indemnisation pour tout dommage résultant de la modification ou de la rétractation d'une commande.

## 4 / LIVRAISON

**4.1** La livraison des produits se fera au lieu précisé dans la commande.

Dans tous les cas, la livraison des produits s'entend de la mise à disposition au Client des produits au lieu précisé dans la commande.

Toute commande, dont le lieu de livraison se trouve en France, sera admise en franco de port à partir d'un minimum de commande de 762,25 Euros net HT. Toute commande inférieure à 762,25 Euros net HT sera livrée en port avancé et facturé.

Toute commande à l'export sera admise en franco de port à partir d'un minimum de commande de 1524,50 Euros net HT. A l'export, toute commande inférieure à ce montant sera livrée en port avancé et facturé.

Concernant les livraisons du « permanent magasin » (ventes qui concernent l'approvisionnement régulier des rayons des magasins hors promos ou destockage), toute commande, dont le lieu de livraison se trouve en France, sera admise en franco de port à partir d'un minimum de commande de 533,57 Euros net HT. Toute commande inférieure à 533,57 Euros net HT sera livrée en port avancé et facturé.

Concernant les livraisons « entrepôt », toute commande, dont le lieu de livraison se trouve en France, sera admise en franco de port à partir d'un minimum de commande de 5335,72 Euros net HT. La remise entrepôt est de 4%. Toute commande inférieure à 5335,72 Euros net HT sera livrée en port avancé et facturé.

**4.2** Les délais de livraison seront déterminés par la Société en fonction de ses possibilités d'approvisionnement, et indiqués au Client.

Toute modification de la commande en cours d'exécution du contrat, acceptée par la Société, entraînera éventuellement une prolongation de ces délais de livraison.

**4.3** Dans le cas où le Client ne prendrait pas les produits à l'heure et au jour convenu de leur livraison, celui-ci supporterait l'ensemble des frais nécessaires à la conservation et au stockage des produits engagés par la Société et sera déchu du droit de se prévaloir d'un vice apparent ou d'un défaut de conformité.

En outre, dans cette hypothèse, le Client pourra se voir opposer de plein droit et sans formalité la résolution du contrat.

Tout acompte versé à la Société lui restera acquis à titre d'indemnité, sans préjudice de toute autre réparation.

En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si le Client a satisfait à ses obligations envers la Société.

## 5 / TRANSFERT DE RISQUES

La Société supporte tous les risques de perte ou de dommage que les produits peuvent subir jusqu'à leur livraison.

Conformément aux dispositions ci-dessus, à partir de ce moment, une fois la livraison effectuée, la charge des risques que les produits peuvent subir ou occasionner est transférée au Client.

## 6 / CONFORMITÉ

**6.1** L'état, la conformité, l'absence de défaut apparent des produits doivent être impérativement vérifiés par le Client lors de leur livraison; les frais et les risques afférents à la vérification sont à sa charge.

Toute réclamation, réserve ou contestation ne sera admise que si elle est formulée sur le récépissé du transporteur au moment de la livraison et confirmée par lettre recommandée adressée à la Société dans un délai de 3 (trois) jours à compter de la livraison.

Le Client précisera et motivera la nature de sa réclamation, réserve ou contestation, et désignera les produits objets de cette réclamation, réserve ou contestation, en quantité, qualité et prix.

Le Client devra fournir toute justification quant à la réalité des défauts constatés.

La Société pourra le cas échéant procéder directement ou par l'intermédiaire d'un mandataire à toute constatation et vérification sur place.

Par conséquent, le Client est tenu de conserver les produits en cause et devra accorder à la Société ou à son mandataire toute facilité pour procéder aux constatations et vérifications mentionnées ci-dessus.

**6.2** A défaut du respect des conditions définies ci-dessus, la réception sera réputée sans réserve et la responsabilité de la Société pour défaut de conformité des produits ne pourra plus être mise en cause.

## 7 / GARANTIE DES VICES CACHÉS

**7.1** Le Client devra fournir toute justification quant à la réalité et à l'existence des vices cachés qu'il oppose à la société, antérieurement au transfert des risques.

La Société se réserve le droit de procéder directement ou par l'intermédiaire d'un mandataire à toute constatation et vérification sur place.

Le Client devra dès lors accorder à la Société ou à son mandataire toute facilité pour procéder à la constatation et à la vérification mentionnées ci-dessus.

**7.2** En tout état de cause, la Société ne saurait assumer la responsabilité au titre de la garantie légale des vices cachés dans les conditions ci-dessus définies que si le Client a fait un usage normal des produits, ne les a pas modifiés de quelque manière que ce soit et les a entreposés et manipulés afin d'assurer leur maintien en bon état de conservation et d'utilisation.

De même, la Société ne saurait voir sa responsabilité mise en cause au titre de la détérioration normale inhérente aux produits et à leur utilisation.

## 8 / PRODUITS DÉFECTUEUX

La Société ne pourra être tenue responsable sur le fondement de la responsabilité des produits défectueux des articles 1386-1 et suivants du Code civil, des dommages causés aux biens qui ne sont pas utilisés par la victime pour son usage ou sa consommation à titre privé.

## 9 / RETOUR DES PRODUITS

Tout retour des produits motivé par un défaut de conformité ou un vice caché doit faire l'objet d'un accord exprès et préalable de la Société.

Tout produit retourné sans cet accord sera tenu à la disposition du Client et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir.

Les produits devront être retournés dans un délai de 4 jours ouvrables à compter de la réception de l'accord de la Société.

Aucun produit ne pourra faire l'objet d'un retour s'il ne se trouve pas dans son emballage ou conditionnement d'origine.

Lorsque la Société aura expressément accepté le retour du produit, les frais et risques du retour seront à sa charge.

Les produits seront remplacés par des produits identiques ou similaires, c'est-à-dire substituables à ceux commandés, de même qualité et satisfaisant les mêmes fonctions d'usage.

A défaut de remplacement, le retour des produits accepté par la Société entraînera l'établissement d'un avoir au profit du Client.

Le retour des produits ne donnera lieu au versement d'aucune indemnité de quelque nature que ce soit au profit du Client.

## 10 / PRIX DES PRODUITS

**10.1** Les prix des produits sont établis par référence aux tarifs en vigueur pratiqués par la Société au moment de la commande et dont le Client est informé par document séparé.

**10.2** Ces prix n'incluent pas la TVA.

## 11 / RÉDUCTION DE PRIX

Les principaux instruments de remise pratiqués par la Société sont précisés en annexe.

## 12 / PAIEMENT

**12.1** Les factures sont payables en Euros au siège social de la Société.

Le paiement devra intervenir au plus tard 60 jours nets après la date de facturation, par la remise d'un effet de commerce dans les 48h après réception de la facture.

Ce délai de paiement pourrait être modifié en fonction des évolutions législatives.

En cas de paiement anticipé, un escompte sera appliqué sur le total HT de la facture, sur une base 0,2% par mois.

Le paiement ne sera considéré comme définitif qu'après l'encaissement effectif de l'effet de commerce consistant en la mise à disposition effective des fonds auprès de la Société.

Pour tout paiement après la date d'échéance une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée.

**12.2** Ouverture d'un compte et crédit - Toute commande acceptée à un nouveau client équivaut automatiquement à l'ouverture d'un compte ; nous réservons un délai indéterminé afin de procéder aux éventuels contrôles. Toute première commande sera payable au comptant. Dans tous les cas, nous réservons le droit de fixer un crédit maximal, sous quelque forme que ce soit, au-delà duquel nous pourrons exiger un paiement comptant.

**12.3** Pour tout retard dans les paiements la Société pourra, après mise en demeure restée infructueuse pendant 4 jours calendaires, demander au Client une pénalité assise sur les sommes restant dues égale à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Le retard ou défaut de paiement total ou partiel entraînera en outre la possibilité pour la Société de suspendre immédiatement tout contrat en cours d'exécution et de rendre exigibles toutes les dettes non encore échues dues par le Client à quelque titre que ce soit.

Le défaut de retour de l'effet de commerce sera considéré comme un défaut de paiement.

La Société pourra, après mise en demeure de payer restée infructueuse pendant 4 jours, résoudre de plein droit le contrat issu des présentes Conditions Générales de Vente.

Les acomptes ou paiements partiels éventuellement versés viendront en déduction du montant de cette pénalité, sans préjudice de toute autre réparation.

Uniquement dans le cas d'incident de paiement imputable au Client, les parties conviennent que leurs créances réciproques de sommes d'argent se compenseront entre elles, de plein droit et sans formalité, que les conditions de la compensation légale soient ou non remplies.

**12.4** Toute détérioration du crédit du Client pourra justifier l'exigence de garanties ou d'un règlement comptant avant l'exécution des commandes reçues.

## 13 / CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

**13.1** Le transfert de propriété des produits au profit du client n'interviendra qu'à leur complet paiement, c'est-à-dire lors du règlement du prix des produits, des frais afférents à la vente et des intérêts.

**13.2** Il est entendu que les frais et risques afférents aux marchandises sont supportés exclusivement par le Client dès leur livraison. En conséquence, le Client s'engage à souscrire pour les marchandises fournis mais non encore réglées, auprès d'une compagnie d'assurance notamment solvable, une police d'assurance couvrant les risques encourus par la marchandise durant cette période.

Le Client devra, sur simple demande de la Société, justifier de la souscription d'une telle police d'assurance.

**13.3** En cas de défaut de paiement, le Client devra à ses frais, risques et périls restituer les produits impayés, après demande de la Société par lettre recommandée avec accusé de réception, sans que celui-ci ne perde aucun de ses droits; les produits en stock chez le Client étant présumés être ceux impayés.

**13.4** Le Client veillera à ce que l'identification des marchandises soit toujours possible, de telle sorte qu'elles ne puissent être confondues avec des marchandises provenant de fournisseurs différents ou avec ses propres produits.

Le Client devra s'opposer par tous moyens de droit aux prétentions que des tiers pourraient être amenés à faire valoir sur les biens vendus par voie de saisies, confiscation ou procédure équivalente.

Le Client informera immédiatement la Société de tout événement susceptible d'altérer la mise en œuvre de la présente clause de réserve de propriété dans des conditions normales.

Les paiements s'imputeront en priorité sur les ventes les plus anciennes.

La reprise de possession des produits par la Société n'est pas exclusive d'autres procédures judiciaires que cette dernière pourrait exercer.

En tout état de cause, la Société pourra exercer son droit de créance sur le prix de vente des produits déjà vendus.

**13.5** Le Client pourra les revendre dans le cadre de l'exploitation normale de son établissement.

Cependant, lorsque le terme de paiement est échu, tout retard ou défaut de paiement de la part du Client entraînera l'interdiction de revendre les produits jusqu'au complet paiement du prix pour l'ensemble des produits restant en sa possession.

En tout état de cause, le Client ne pourra donner les produits ni en gage, ni en nantissement, ni à titre de cautionnement réel.

## 14 / FORCE MAJEURE

La responsabilité des parties ne pourra en aucun cas être engagée, les obligations essentielles du contrat étant suspensives, dans l'hypothèse de survenance d'un événement de force majeure empêchant les parties d'exécuter leurs obligations réciproques. La définition de la force majeure est celle retenue par la loi et les tribunaux.

## 15 / ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Tout différend ayant trait aux présentes Conditions Générales de Vente, ainsi qu'aux ventes qu'elles régissent, sera, à défaut de règlement amiable, soumis à la compétence exclusive des Tribunaux compétents du ressort du siège de la Société, même en cas de pluralité d'instances ou de parties, d'appel en garantie ou de référé.



**TBC**

Avenue de Paris - BP 115 - 32501 FLEURANCE cedex - FRANCE  
Tél : + 33 (0)5 62 64 26 17 - Fax : + 33 (0)5 62 64 25 76

[www.turbocar-sas.com](http://www.turbocar-sas.com)

© Métropole Télévision 2017



Pour plus d'info  
scannez-moi !